



DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2024

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2024 indique qu'en date du 28 septembre 2024 Samuel Nibaruta, âgé de 24 ans, membre du parti CNL, originaire de la colline Mudahandwa, commune et province Bururi, a été tabassé par Tony et Ferdinand, Imbonerakure et l'ont cogné le bras.

Selon des sources sur place, en date du 7 octobre 2024, Samuel a été arrêté par 4 policiers sous les ordres du commissaire de la PJ, Colonel de police Ladislas, au rond-point devant le bureau communal et conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Bururi. Il est accusé d'avoir dénoncé les Imbonerakure qui l'avaient tabassé.

Ce jeune portant des habits ensanglantés avec une blessure au bras droit en haut du coude se lamentait à haute voix déplorant que les présumés auteurs qui l'ont poignardé tout près de la rivière Myugaro sur la colline Mugozi et qui avaient été arrêtées et conduites à ce cachot le 2 octobre 2024 sont libres depuis le 3 octobre 2024.

Un prêtre torturé en commune Mukaza, mairie de Bujumbura

En date du 4 octobre 2024, vers 20 heures, Olivier Ndayikengurukiye, prêtre, originaire de la province Bujumbura, commune Nyabiraba, colline Nyabiraba a été enlevé par les agents du SNR quand il était de retour à Kiriri dans la commune Mukaza en mairie de Bujumbura là où se trouve la congrégation des pères missionnaires. Ce prêtre, missionnaire d'Afrique exerçait sa mission évangélique en Mozambique. Il était venu dans son pays natal pour rendre visite à sa famille.

Selon un témoin oculaire, le jour de son enlèvement, il était de retour à Kiriri et avait pris un taxi de plaque d'immatriculation KA0918. Il a été libéré en date du 12 octobre 2024 étant dans un état critique après avoir été torturé par ces agents du SNR. La victime est en train d'être soigné dans l'une des hôpitaux du Burundi.

Une personne torturée en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 23 Octobre 2024, sur la colline Nyagatovu, zone Bukuba, commune Vumbi, province de Kirundo, Léonard Habayimana, responsable du parti CNL pro-Agathon Rwasa, a été a été

tabassé par des imbonerakure dont Bivunyungu, chef des imbonerakure sur la même colline, Emmanuel Birame et le nommé Nduwayo dirigés par le responsable du parti CNDD-FDD sur ladite colline de Nyagatovu, Eric Bigirimana. Selon les témoins sur place, ce militant du CNL a été accusé d'avoir empêché les citoyens de se faire enrôler pour participer aux élections prochaines de 2025, accusations jugées de sans fondement par les habitants de la place. Selon les mêmes témoins, ils l'ont croisé dans le chemin et ont commencé à le tabasser en lui accusant d'interdire la population à s'enrôler pour les prochaines élections.

Les mêmes témoins ajoutent que la victime a été évacuée vers le centre de santé de Gasura pour des soins et comme elle avait été touchée au niveau des côtes et du dos, il a été transféré à l'hôpital de Kirundo.

Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 28 octobre 2024, sur la colline Makombe, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo, KWIGIZE Evariste, membre du parti CNL, aile d'Agaton Rwsa a été tabassé par des Imbonerakure dont les prénommés Pancras, Makandi et Bebe sous l'ordre de Nzobonimpa, chef de la ligue des jeunes Imbonerakure de la zone Mugendo.

Selon des témoins oculaires, la victime a été accusée injustement du refus d'adhésion au parti CNDD-FDD et de boycotter l'inscription pour les électeurs de 2025.

Selon les mêmes témoins, ces Imbonerakure l'ont tabassé et l'ont enlevé à son domicile vers 10 heures et l'ont conduit au centre de négoce de Carubambo où il a été encore tabassé par les autres Imbonerakure.

En date du 26 octobre 2024, les Imbonerakure avaient empêché six employés qui travaillaient dans ses champs de riz à Magombe de continuer de travailler puis ont saisi leurs houes.

Ses employés ont été arrêtés et emprisonnés au cachot de la zone Mugendo et ont payé une amende de 8000 fbu pour chaque houe afin d'être libéré.

Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 4 novembre 2024 indique qu'en 30 novembre 2024, colline Gitwenzi, commune Ntega province Kirundo, Ndacayisaba Juma, membre du CNL aile d'Agathon Rwsa a été arrêté et battu par des imbonerakure de cette colline dont Sezekeye et Misago. Selon des témoins oculaires, ils l'ont arrêté quand il rentrait à la maison puis l'ont blessé au niveau du bras gauche et ont volé d'une somme de 500.000 fr bu qu'il détenait. La victime venait du centre de négoce pour étanche la soif après avoir vendu le même jour le riz qu'il avait récolté. La victime s'est soigné au CDS puis rentra à la maison et pour le moment il est à l'état critique car il fait de petits besoins rougeâtres. Sa famille a porté plainte à la brigade Ntega mais aucune convocation n'a été envoyée pour que les malfaiteurs puissent être condamnés.

Un membre du CNL torturé en commune Kanyosha, Bujumbura-Mairie

En date du 3 décembre 2024, vers 1 heure, en provenance du bar dénommé chez solé, en commune Kanyosha, Bujumbura-Mairie, Gérard Nibizi, âgé de 42 ans, habitant dans le quartier Gisyo, zone

et commune Kanyosha, a été tabassé par les Imbonerakure en plein patrouille alors qu'il rentrait à la maison.

Selon des témoins oculaires, la victime a été battu sur l'ordre de leur chef prénommé Peste. Ces Imbonerakure l'ont arrêté et Gérard par crainte a refusé de s'arrêter tout en tentant de fuir. Ils lui ont poursuivi jusqu'à l'arrêter et ont commencé à le frapper à l'aide des bâtons.

Selon les mêmes témoins, la victime a été blessé et a été transporté par les gens qui ont entendu ses cris car ces Imbonerakure lui avaient laissé seul. La victime a bénéficié des soins nécessaires au centre de Santé dénommé "KUBANYAGIHUGU" de la commune Kanyosha, Bujumbura-mairie.

Une personne torturée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 10 décembre 2024, sur la colline Gahwazi I, zone Butanuka, commune Mpanda, province Bubanza, Athanase Kwizera, âgé de 27 ans, conducteur de taxi vélo, originaire de la province de Kayanza a été passé à tabac par la cheffe de colline Gahwazi I en collaboration avec une dizaine des Imbonerakure membres du parti CNDD-FDD. Selon des témoins oculaires, Athanase Kwizera a été arrêté par les Imbonerakure sous prétexte qu'il n'est pas connu de la localité et a expliqué qu'il est conducteur de taxi vélo. Ces Imbonerakure ont appelé la cheffe de colline Mme Espérance Minani. Arrivée sur le lieu, cette dernière a donné l'ordre de battre la victime. Ces derniers lui ont battu à l'aide d'un fer à béton. Athanase a été sauvé par la population qui était de passage qui a appelé la police de la commune de Mpanda. Athanase Kwizera a été transporté à l'hôpital de Mpanda et il ne peut pas s'asseoir, marcher ou manger.

Un membre du parti CNL torturé en commune Musigati, province Bubanza

En date du 25 décembre 2024, vers de 20 heures, sur la colline Buhurika, zone Musigati, province Bubanza, Ernest Ntaconayigize, membre du parti CNL a été torturé dans un bistrot par le chef de colline Buhurika, Japhet Niyonkuru, accompagné de plusieurs Imbonerakure dont Désiré Niyongabo, chef des Imbonerakure sur cette colline, Flora sœur du chef de la colline, Elias Minani surnommé Munagaza, Mayondori surnommé Kamenge, Fabricee, Léonidas et Francine, tous membre du parti CNDD-FDD.

Selon des témoins oculaires, Ils l'ont battu à coups de bâtons jusqu'à ce qu'il perde connaissance et ils l'ont transporté d'urgence à l'hôpital communal de Musigati, de peur qu'il meure sur place.

Japhet avait eu un différend financier avec la victime et il avait usé la justice contre le chef de colline pour récupérer une somme d'argent qu'il lui devait. La dette a été remboursée et Niyonkuru n'a pas cessé de lui reprocher de le faire humilié.

Les Imbonerakures ont été arrêté et sont en train d'être auditionné par les OPJ. La population attend l'action de l'administrateur communal de Musigati, Joachim Nduwumukama, à prendre des mesures fermes contre ce chef de colline où il est natif aussi.